

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 2 octobre 2024 à 9 h  
salle Peter-McGill, hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Luc Rabouin, Président du comité exécutif  
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif  
Mme Ericka Alneus, Membre du comité exécutif  
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif  
Mme Gracia Kasoki Katahwa, Membre du comité exécutif  
Mme Marie-Andrée Mauger, Membre du comité exécutif  
Mme Sophie Mauzerolle, Membre du comité exécutif  
Mme Magda Popeanu, Membre du comité exécutif  
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif  
M. Alain Vaillancourt, Membre du comité exécutif  
Mme Maja Vodanovic, Membre du comité exécutif

**ABSENCES :**

Mme Valérie Plante, Mairesse  
Mme Caroline Bourgeois, Vice-présidente du comité exécutif  
Mme Josefina Blanco, Membre du comité exécutif  
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

M. Benoit Dagenais, Directeur général  
Mme Peggy Bachman, Directrice générale adjointe - Habitation et économie  
Mme Nadia Bastien, Directrice générale adjointe - Qualité de vie  
Mme Brigitte Grandmaison, Directrice générale adjointe - Services de proximité  
M<sup>e</sup> Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville  
M. Mathieu Legault, Chef de division - soutien aux instances  
Mme Alia Hassan-Cournol, Conseillère associée à la mairesse  
M. Alex Norris, Conseiller associé  
Mme Despina Sourias, Conseillère associée  
M. François Limoges, Leader de la majorité

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE24 1469**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 2 octobre 2024, en y retirant les points 12.001 à 12.010 et le point 50.001.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE24 1470**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Services d'entretien Alphanet inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les services d'entretien, de réparation et de déplacement de modules d'affichage pour une période de deux ans, dans les 17 arrondissements ci-après, pour une somme maximale de 156 561,46 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 24-20633 :

Ville-Marie;  
Plateau-Mont-Royal;  
Ahuntsic-Cartierville;  
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles;  
Saint-Laurent;  
Anjou;  
Rosemont–La Petite-Patrie;  
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension;  
Lachine;  
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve;  
Sud-Ouest;  
Saint-Léonard;  
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève;  
Outremont;  
Pierrefonds-Roxboro;  
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce;  
Verdun;

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1240005001

---

**CE24 1471**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure un contrat de gré à gré avec Icor Technology inc. pour la fourniture d'un robot de désamorçage d'engins explosifs et les équipements connexes pour le Service de police de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 348 159 \$, taxes incluses, à la suite de l'avis d'intention 24-20626;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1247026002

---

**CE24 1472**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à B&M Groupe sécurité inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour des services de commis de guérite sur trois sites d'élimination de la neige, soit Carrière St-Michel, Angrignon et Château-Pierrefonds, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 317 459,77 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 24-20642;
- 2- d'autoriser une dépense de 15 872,99 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 47 618,97 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;
- 4- de procéder à une évaluation du rendement de B&M Groupe sécurité inc.;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1244922002

---

**CE24 1473**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un contrat de gré à gré à Transvrac Montréal-Laval inc. pour les services de transport de neige dans huit arrondissements de la Ville de Montréal, d'une durée d'une saison hivernale, pour un montant maximal de 11 862 135,05 \$, taxes incluses;
- 2- d'approuver un projet de convention à cette fin, établissant les modalités et conditions du contrat;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1249445003

---

**CE24 1474**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 235 445,81 \$, taxes incluses, pour les services professionnels des avocats du cabinet IMK mandatés pour la représentation de la Ville en vue de récupérer les sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics obtenus par Consultants Aecom inc. (anciennement Tecsalt inc. et Aecom Tecsalt inc.), majorant ainsi les crédits de 792 146,25 \$ à 1 027 592 \$, taxes incluses;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1246684003

---

**CE24 1475**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver le projet d'entente entre la Ville de Kirkland et la Ville de Montréal relativement à l'aménagement de la voie cyclable sur le chemin Sainte-Marie, de la rue de Saint-Tropez à l'allée Montrose;
- 2- d'autoriser à cette fin une dépense de 340 000 \$, net de ristourne;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1248746001

---

**CE24 1476**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le projet d'Entente de financement 2024-2025 entre la Société d'habitation du Québec (SHQ) et la Ville de Montréal pour le Programme d'hébergement temporaire et d'aide à la recherche de logement (PHTARL) - Volet I;
- 2- d'approuver le projet d'Entente de financement 2024-2025 entre la SHQ, l'Office municipal d'habitation de Montréal et la Ville de Montréal pour le PHTARL - Volet II;
- 3- d'autoriser la directrice du Service de l'habitation à signer lesdites ententes pour et au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1248320001

---

**CE24 1477**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle maximale de 1 324 840 \$ pour l'année 2024 pour le remboursement à l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) des frais supplémentaires encourus pour le volet « Hébergement » et de réduire de 450 000 \$ l'enveloppe du volet « frais généraux » de la convention de contribution financière 2023-2025 entre la Ville de Montréal et l'OMHM pour financer les activités du Service de référence de l'OMHM;

- 2- d'approuver le projet d'avenant modifiant la convention de contribution financière à cet effet;
- 3- d'autoriser la directrice du Service de l'habitation à signer ledit projet d'avenant pour et au nom de la Ville de Montréal;
- 4- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1248320002

---

#### **CE24 1478**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver un projet d'Entente de développement culturel de Montréal 2024-2027 de 158 402 907 \$ entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal établissant les modalités d'implication des parties relativement au versement d'une aide financière à la Ville pour réaliser des projets dans le cadre de cette entente;
- 2- de mandater le Service de la culture pour coordonner la mise en œuvre de cette Entente.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1248021003

---

#### **CE24 1479**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 80 000 \$ à Fondation JIA pour le volet culturel de la Maison du Quartier chinois dans le cadre de l'Entente de développement culturel de Montréal;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1247233005

---

#### **CE24 1480**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 27 500 \$ à Objet de mémoire - Groupe d'action muséologique pour assurer la conservation de la collection Wings en 2024 et 2025;

- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1247233006

---

#### **CE24 1481**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 19 980 \$ à Danse-Cité inc. pour la réalisation du projet « Laboratoire des sensorialités multiples » dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel MCC/Ville 2021-2024 (EDCM);
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1248488007

---

#### **CE24 1482**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'offrir au conseil d'arrondissement de Verdun de prendre en charge la planification et l'exécution des travaux visant la création d'un site de compensation pour la perte d'habitats du poisson le long de la berge du parc Arthur-Therrien, dans le cadre du projet de remplacement du pont Jacques-Bizard, conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ c. C-11.4).

Adopté à l'unanimité.

30.001 1244139001

---

**CE24 1483**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense estimée à 1 772,57 \$ relative au déplacement de Mme Sophie Mauzerolle, membre du comité exécutif responsable du transport et de la mobilité, et de Mme Marianne Giguère, conseillère associée à la mobilité et au Plan Vélo, pour participer au Colloque de Vélo Québec qui se tiendra du 7 au 8 octobre 2024, à Québec;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1246533003

---

**CE24 1484**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la réception d'une contribution financière de 75 467,25 \$ provenant de la Fondation Espace pour la vie pour financer divers projets d'Espace pour la vie;
- 2- d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel de 75 467,25 \$;
- 3- d'imputer ce revenu et cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1240348007

---

**CE24 1485**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de mandater le Service des affaires juridiques de la Ville de Montréal et le cabinet IMK d'interjeter appel de la décision de la Cour supérieure du 3 septembre 2024 dans le dossier d'action collective de la Ligue des Noirs du Québec.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1246684004

---

**CE24 1486**

Vu la résolution CA24 09 0231 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en date du 9 septembre 2024;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant l'occupation du rez-de-chaussée de l'immeuble situé au 450-450A, boulevard Henri-Bourassa Ouest à des fins de lieu de retour urbain pour contenants consignés », et d'en recommander l'adoption à une assemblée subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1248373006

---

**CE24 1487**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver rétroactivement l'entente de prêt de service entre la Sûreté du Québec (SQ) et la Ville de Montréal, pour la période du 23 octobre 2023 au 22 octobre 2024, pour l'affectation d'un maximum de deux ressources policières du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) au Service des enquêtes spécialisées en cybercriminalité et crimes financiers de la SQ (SESCCF), pour une période d'une année chacune;
- 2- d'autoriser le directeur du SPVM à signer l'entente de prêt de service, pour et au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1245326006

---

**Levée de la séance à 10 h 25.**

70.001

---

Les résolutions CE24 1469 à CE24 1487 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

---

Luc Rabouin  
Président du comité exécutif

---

Emmanuel Tani-Moore  
Greffier de la Ville